Devoir surveillé – L'Europe face aux révolutions (1789-1848)

1789 et la nation souveraine ; monarchie constitutionnelle, guerre, procès du roi et République ; Napoléon, le Code civil et le réveil des nations ; le congrès de Vienne et la Charte de 1814 ; libéraux et nationaux, Chios et les Trois Glorieuses ; le printemps des peuples de 1848.

Durée : 120 min – Calculatrice interdite – Sur 20 points · Histoire-Géographie 1re

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Analyse de document : Portalis et le projet de Code civil ★★★ *(10 pts)*

Analyser ce document en montrant comment le Code civil se veut une « transaction » entre l'ancienne France et la Révolution, puis en discutant cette ambition.

« De là cette prodigieuse diversité de coutumes que l'on rencontrait dans le même empire : on eût dit que la France n'était qu'une société de sociétés. La patrie était commune ; et les États, particuliers et distincts : le territoire était un ; et les nations diverses. […] Depuis la révolution, la législation française a subi, sur des points importants, des changements considérables. Faut-il écarter tout ce qui est nouveau ? Faut-il dédaigner tout ce qui est ancien ? […] Nous avons respecté, dans les lois publiées par nos assemblées nationales sur les matières civiles, toutes celles qui sont liées aux grands changements opérés dans l'ordre politique […]. Tout ce qui est ancien a été nouveau. L'essentiel est d'imprimer aux institutions nouvelles, ce caractère de permanence et de stabilité qui puisse leur garantir le droit de devenir anciennes. Nous avons fait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une transaction entre le droit écrit et les coutumes […]. Il est utile de conserver tout ce qu'il n'est pas nécessaire de détruire. »

— Jean-Étienne-Marie Portalis, *Discours préliminaire du premier projet de Code civil*, prononcé le 21 janvier 1801 (extraits).

a) Présenter le document : auteur, nature, date, destinataires et contexte politique.

b) Expliquer le constat que fait Portalis sur le droit de la France d'avant 1789, et ce que l'unification du droit change pour la nation.

c) Relever deux expressions qui montrent que le projet veut concilier l'ancien et le nouveau ; puis citer, à l'aide du cours, deux principes de la Révolution que le Code civil conserve.

d) À l'aide du cours, montrer que cette « transaction » maintient aussi des inégalités.

e) Expliquer la portée européenne du Code, puis montrer qu'il ne suffit pas à faire de Napoléon un simple héritier de la Révolution.

Exercice 2 — Composition : l'Europe entre restauration et révolution *(10 pts)*

★★★

Sujet : **L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848).** Rédiger une composition organisée ; les étapes ci-dessous guident le travail.

a) Introduction : définir « restauration » et « révolution », poser les bornes et l'échelle, formuler une problématique, annoncer le plan.

b) Partie I : 1814-1820, l'Europe restaurée (au moins trois appuis datés, dont la France).

c) Partie II : 1820-1831, libéraux et nationaux ouvrent des brèches (au moins un succès et un échec).

d) Partie III : 1848, le printemps des peuples, triomphe et échec de la révolution.

e) Conclusion : répondre à la problématique et ouvrir.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).